

## Nouveau DNB 2016

### ► Les principales nouveautés du brevet :

- **La physique-chimie, les sciences de la vie et de la terre et la technologie sont désormais évaluées** lors d'une épreuve terminale.
- **8 heures d'épreuves écrites** contre 7 heures aujourd'hui.
- **Des épreuves écrites et orale rassemblées** au cours de **la dernière semaine du mois de juin**.
- **Une cérémonie républicaine de remise des diplômes** aux élèves le premier mercredi de l'année scolaire suivant l'obtention du brevet.

### ► Trois jours d'épreuves :

#### Deux jours d'épreuves écrites

Le premier jour : **le français (3h)** et **l'histoire-géographie-enseignement moral et civique (2h)**

- Un thème en fil rouge
- Des questions identifiées pour chaque discipline
- Un travail de rédaction et d'argumentation
- Une dictée

Le deuxième jour : une nouvelle épreuve écrite de 3 heures portant sur les programmes de **mathématiques (2 heures)** et de **sciences expérimentales et de technologie (1 heure)**

- Un thème en fil rouge
- Des questions identifiées pour chaque discipline
- Un exercice de programmation informatique, en lien avec les nouveaux programmes de mathématiques et de technologie.

#### Une épreuve orale

**Une nouvelle épreuve orale** de 15 minutes (10 minutes d'exposé et 5 minutes d'entretien)

- **La maîtrise de la langue au cœur de cette nouvelle épreuve** : la qualité de l'expression orale vaut pour la moitié des points.
- **Des collégiens impliqués** : l'élève présente un projet interdisciplinaire qu'il a conduit dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des parcours d'éducation artistique et culturelle, avenir et citoyen ; l'élève choisit le projet qu'il souhaite présenter ; l'évaluation du travail fait et des connaissances acquises dans le cadre du projet vaut pour la moitié des points.
- **De nouvelles compétences évaluées**, adaptées aux exigences de la poursuite d'études et du monde actuel : expression orale, conduite de projet, travail en équipe, autonomie.

## Le brevet : avant / après

### À partir de 2016

#### Le contrôle continu représente 400 points.

Chacun des 8 champs d'apprentissage du socle commun apporte un nombre de points à l'élève, arrêté lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e :

- Maîtrise insuffisante (10 points)
- Maîtrise fragile (20 points)
- Maîtrise satisfaisante (35 points)
- Très bonne maîtrise (50 points)

#### Le contrôle final représente 300 points.

- Le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique sont évalués sur 100 points
- Les mathématiques, les SVT, la physique-chimie et la technologie sont évaluées sur 100 points
- L'épreuve orale est évaluée sur 100 points

#### L'élève est reçu s'il cumule 350 points sur les 700.

Il obtient la mention :

- assez bien s'il cumule plus de 420 points
- bien s'il cumule plus de 490 points
- très bien s'il cumule plus de 560 points

## Actuellement

#### Le contrôle continu représente 200 points.

On additionne les notes obtenues en contrôle continu tout au long de l'année en classe de 3e dans l'ensemble des disciplines à l'exception de l'histoire- géographie : français, mathématiques, LV1, LV2, SVT, physique-chimie, arts plastiques, musique, technologie, EPS.

**L'élève doit par ailleurs attester de sa maîtrise de l'ensemble des domaines du socle commun pour obtenir le diplôme national du brevet (livret personnel de compétences.)**

#### Le contrôle final représente 160 points.

- Le français sur 40 points
- Les mathématiques sur 40 points
- L'histoire-géographie-éducation civique sur 40 points
- L'histoire des arts sur 40 points

#### L'élève est reçu s'il cumule 180 points sur les 360 et s'il a obtenu la validation de la maîtrise des compétences du socle commun.

Il obtient la mention :

- assez bien s'il cumule plus de 216 points
- bien s'il cumule plus de 252 points
- très bien s'il cumule plus de 288 points

